



Office National des Forêts



correspondant  
observateur

département de la santé des forêts

# La forêt domaniale de Montmorency est atteinte de la maladie de l'encre

Les châtaigniers qui composent à 70% cette forêt domaniale sont atteints de **la maladie de l'encre**. Cette maladie est due à un pathogène (champignon) qui détruit le système racinaire des châtaigniers.

Ce constat a été réalisé en collaboration avec le département de la santé des forêts du Ministère de l'Agriculture. Des mesures d'analyse sont prises en laboratoire.

**Toute la forêt de Montmorency est concernée.** La maladie évolue très rapidement par zones, pouvant aller jusqu'à plusieurs hectares. Il n'y a pas de traitement possible : les arbres dépérissent et doivent être coupés rapidement.

**Pour résoudre ce problème, l'ONF procède à des coupes sanitaires sur des surfaces importantes pouvant conduire à des coupes rases. Chaque année, dès l'hiver 2018, l'ONF réalisera une campagne de plantations d'essences mieux adaptées au sol et tolérantes au pathogène, là où les arbres sont malades ou morts.**



Les châtaigniers touchés par le **phytophthora** se caractérisent par des feuilles jaunâtres et petites, un des-

sèchement des rameaux, des fructifications de petite taille puis un dépérissement général.

Cette maladie se développe en Île-de-France et dans l'Ouest de la France, notamment dû aux hivers doux, aux printemps pluvieux et aux étés secs.

# La forêt domaniale de Montmorency

**Grande d'environ 2000 hectares**, elle est composée majoritairement de châtaigniers (70%).

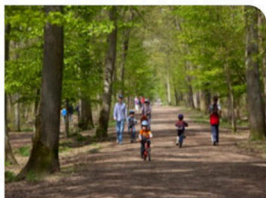
Elle a fait l'objet de différentes acquisitions par l'Etat en 1933, 1958 et 1972.

Cette forêt périurbaine accueille près de **5 millions de visiteurs par an** qui profitent d'un patrimoine remarquable comme le château de la Chasse, la tour Plumet, le cimetière de Bosc, des étangs, belvédères ... au sein de différentes ambiances paysagères.

Elle se caractérise par une biodiversité riche avec ses **deux réserves biologiques dirigées** (zones protégées) : la Cailleuse et le Nid d'aigle permettant d'assurer la gestion conservatoire d'espèces rares ou menacées. Ses milieux humides (étang Godard et Marie, mares...) amènent par ailleurs une diversité floristique et faunistique. **La forêt produit du bois**. Le châtaignier est utilisé pour les plus beaux arbres dans la fabrication de bardage, parquets, lames de terrasse, piquets...

Elle est gérée par l'Office national des forêts selon un document d'aménagement établi pour la période de 2015-2023.

## L'Office national des forêts



Entreprise publique de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble **9 500 professionnels** en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : l'accueil du public, la production de bois, la protection de l'environnement.

L'Office réalise également des missions dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose ses services aux collectivités et aux entreprises.